

COMMUNE DE COURLAY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze septembre 2023 à 19h30, le Conseil municipal de la commune de COURLAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GUILLERMIC André, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 4 septembre 2023.

Présents : Mr GUILLERMIC André, Mmes DIGUET Francette, VERDON Claudine, Mrs GOBIN Gilles, GUILLOTEAU Guy, FUZEAU Pascal, Mmes BAUDOUIN Linda, BERAUD Emilie, DENIS Lucie, GONNORD Catherine, PASQUIER Alice, ROUSSELOT Nathalie, Mrs DOYEN Olivier, LANDRY Jean Michel, MARILLEAUD Freddy, PUAUD Christian, TOURRAINE France, VERGER Jean-Yves.

Absent excusé :

Mme CAILLAUD Louissette

M. VERGER Jean-Yves a été désigné secrétaire de séance

N° 068-11/09/2023 : Subvention pour stage organisé par l'association Aïkido Club Courlitaïs

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du courrier de demande d'autorisation de l'Association Aïkido club Courlitaïs pour un stage de l'association organisé à COURLAY en octobre 2023 et demande une subvention de 200 € pour l'organisation de cette manifestation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de verser une subvention exceptionnelle à l'association Aïkido Club Courlitaïs pour un montant de 200 €.
-

N° 069-11/09/2023 : Vente de terrain rue de la Benoiserie

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de FIDEA concernant la vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement des Charmes, rue de la Benoiserie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de demander une estimation pour la viabilisation de ce terrain (eau, assainissement, électricité, téléphone),
 - de demander un devis pour le bornage,
 - de proposer la parcelle pour un montant de 20 000 €
 - Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents nécessaires.
-

N° 070-11/09/2023 : Présentation du rapport du SVL pour l'année 2022

Monsieur le Maire projette sur écran et présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2022 du syndicat du Val de Loire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- prend acte du contenu de cet exposé.

COMMUNE DE COURLAY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2023

La séance du conseil municipal du 11/09/2023 comporte 3 délibérations numérotées de 068-11/09//2023 à 070-11/09/2023.